

Ministère du travail et des
Affaires Sociales

Soc: 1

P. 121

Rapports

18/5/1995

لواء
التفتيش
الاجور

REPUBLICQUE RWANDAISE
MINISTERE DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES
B.P. 1413 KIGALI.

Kigali, le. **18.MAI.1995**
N° 462.1.A.7.:00/95.

@ DG
/ G.
/ G.

A traiter par	Finishe/DC
Date entrée:	23/5/95
N° Classement:	0770/21

Son Excellence Monsieur le
Président de la République
KIGALI.

Objet : Transmission de
Rapport de mission

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous
transmettre en annexe de la présente le rapport de mission de
la délégation que j'ai conduite à Copenhague (Danemark) lors
du Sommet Mondial sur le Développement Social, en attendant
que le secrétariat général des Nations Unies nous envoie le
rapport complet.

Les autres membres de cette délégation étaient :

- Le Docteur Emmanuel BAJYANA, Conseiller à la Présidence de
la République Rwandaise.
- Madame Odette MURARA, Directeur de Cabinet au Ministère de
la Famille et de la Promotion Féminine.
- Le Major Laurence NKULIYE, Responsable du Social à la
Gendarmerie.
- Monsieur KANYAMASHURI Janvier, Directeur Général a.i. au
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de la Culture.
- Madame MUKARURANGWA Immaculée de l'ASSOFERWA.
- Madame MUKARUGAMBWA Floride syndicaliste de la COSYLI.
- Monsieur Straton NSANZABAGANWA, Directeur Général a.i.
au Ministère du Travail et des Affaires Sociales.

Comme le prévoit la résolution 47/92 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, la phase finale du sommet s'est déroulée en deux étapes :

- _ du 6 au 10 mars 1995 c'était la rencontre des représentants des Chefs d'Etat ou de Gouvernement.
- _ du 11 au 12 mars 1995 ce fut le sommet proprement dit qui a rassemblé plus d'une centaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement du monde entier.

Le rapport comprend :

- _ Une brève historique du sommet
- _ Le déroulement du sommet
- _ Les entretiens en marge du sommet
- _ Les conclusions

La participation du Rwanda à ce sommet a été une nouvelle preuve à la face du monde que notre Pays se remet de ses malheurs grâce à sa politique d'unité, de réconciliation et de reconstruction nationales.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Le Ministre du Travail
et des Affaires Sociales

Pie MUGABO



C.P.I. :

- _ Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République et Ministre de la Défense
KIGALI
- _ Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
KIGALI
- _ Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre
KIGALI
- _ Madame, Mademoiselle, Monsieur le Minstre (Tous)
KIGALI.

MIGEUMA

LE SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL (SMDS)

Le Sommet Mondial pour le Développement Social s'est ouvert lundi le 6 mars 1995 au Bella Center à Copenhague, Danemark, pour se poursuivre Jusqu'au 12 mars 1995. Le Sommet a rassemblé plus de 100 Chefs d'Etat et de Gouvernement du monde entier en vue d'un accord sur une Déclaration politique et sur un Programme d'Action pour l'allégement et la réduction de la pauvreté, l'expansion de l'emploi productif et l'amélioration de l'intégration sociale.

I. BREVE HISTORIQUE DU SMDS

En décembre 1992, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopta la Résolution 47/92 "Convocation d'un Sommet Mondial pour le Développement Social" et mit en route le processus d'organisation d'une réunion de Chefs d'Etat ou de Gouvernement pour traiter les problèmes critiques de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale.

1.1. La session organisationnelle

Le PrepCom (Preparatory Committee = Comité Préparatoire) du SMDS tint sa session organisationnelle à New York du 12 au 16 avril 1993. L'Amb Juan SOMAVIA (Chili) fut élu Président et les représentants des neuf pays suivants furent élus au Bureau, en qualité de Vice-Présidents : Australie, Cameroun, Inde, Indonésie, Lettonie, Mexique, Pays Bas, Pologne et Zimbabwe. Le Danemark, pays hôte, fut désigné membre d'office et Vice-Président.

Le PrepCom adopta également les décisions sur les méthodes de travail du Bureau, la participation des ONG, les préparatifs du SMDS, à l'échelon national, la mobilisation des ressources pour le Fonds Fiduciaire, un programme d'information publique, les tâches assignées au PrepCom, les réunions du Groupe des Experts et les dates de déroulement du Sommet et des sessions du PrepCom.

1.2. Prepcom I.

La première session du PrepCom se déroula à New York du 31 janvier au 11 février 1994. PrepCom I avait pour objectif de déterminer les résultats escomptés et de fournir les éléments à inclure dans les documents devant être adoptés par le Sommet. Les délégués formulèrent une série de décisions pour aider à orienter le Secrétariat et le PrepCom dans la préparation des résultats escomptés du Sommet. Au terme du PrepCom I, les délégués s'étaient mis d'accord sur l'existence, le format et la structure de base d'un projet de Déclaration et d'un projet de Programme d'Action, ainsi que sur les éléments éventuels à inclure dans ces documents.

1.3. Prepcom II.

La seconde session du PrepCom se réunit du 22 août au 2 septembre 1994, au siège des Nations Unies à New York. Au cours de cette session de deux semaines, les délégués se focalisèrent principalement sur les textes les projets de Déclaration et de Programme d'Action devant être adoptés à Copenhague. Le projet initial du Secrétariat fut accueilli avec beaucoup de critiques tant pour sa structure que pour son contenu. Suite à quoi, le Bureau fut sollicité de tenir des consultations officielles intersessionnelles au mois d'octobre pour faciliter la préparation d'un nouveau projet de texte pour le PrepCom III.

1.4. Les consultations officielles intersessionnelles.

Le PrepCom se réunit à New York pour une semaine de consultations informelles intersessionnelles, du 24 au 28 octobre 1994. L'objectif de cette session intersessionnelle était de donner aux délégués l'occasion de déterminer les points de convergence et de divergence, à la fois dans le projet de Programme d'Action et celui de Déclaration. Le but spécifique en était de fournir suffisamment d'orientation, aussi bien au Secrétariat qu'au Président du PrepCom, l'Amb. Juan SOMAVIA, pour la production d'un texte de négociation intégré.

Il était clair depuis le début de la session que la déclaration devait servir de base philosophique pour le Programme d'Action et que les questions de fond du Programme d'Action ne pouvaient être réglées que lorsqu'on aurait atteint un certain degré de résolution sur la Déclaration. On était d'accord que la Déclaration devait être imprégnée d'un "ton présidentiel ferme", avec des engagements solides sur l'habilitation des femmes, les besoins particuliers de l'Afrique et des pays les moins avancés (que beaucoup considèrent comme le vrai test de réussite du Sommet) et la nécessité de programmes d'ajustement structurel, responsable d'un point de vue social. S'agissant de la question de pauvreté, le point clé était celui de savoir comment rendre les engagements qui s'y rapportent, à la fois clairs, crédibles et réalistes. Dans le domaine de l'emploi, l'impression était qu'il y avait un manque d'appréciation quant aux implications du processus de la mondialisation de l'économie. Les questions les plus difficiles furent la création d'un environnement économique international incitateur, et l'exécution et le suivi. Bien que l'on s'entendît en général que les engagements de fond doivent s'accompagner d'engagements pour la mise à disposition des ressources nécessaires, nombre de désaccords demeurent quant aux sources éventuelles et aux modalités possibles. De même, peu de propositions concrètes étaient engendrées pour la question d'exécution et de suivi et pour l'éventuelle amélioration des institutions existantes.

1.5. Prepcom III

Le troisième PrepCom s'est réuni du 16 au 28 janvier 1995 au Siège des Nations Unies à New York. Durant cette session de deux semaines, les délégués négocièrent les textes des projets de Déclaration et de Programme d'Action devant être adoptés à Copenhague. Au terme des séances marathon épuisantes des deux groupes de travail et de nombreux groupes consultatifs officiels, les délégués parvinrent à un accord sur à peu près 95 % du document. Malgré des débats difficiles et des retraits périodiques par rapport aux formulations consensuelles du Sommet de la Terre de Rio, de la Conférence de Vienne sur les Droits de l'Homme et de la Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement, les délégués du PrepCom réussirent à se mettre d'accord sur plusieurs points importants, en vue du Sommet.

A titre d'exemple, ce fut là qu'on a vu pour la première fois, la communauté internationale exprimer un engagement clair pour l'éradication de la pauvreté absolue.

Par ailleurs, aucun autre document des Nations Unies n'a jamais abordé la nécessité d'un ajustement structurel assumant des responsabilités sociales et une plus grande redevabilité de comptes de la part des institutions de Bretton Woods, vis à vis du système des Nations Unies. En outre, en dépit des crochets persistants autour de la question de la dette et de l'initiative 20:20, on réalisa de grands progrès sur ces sujets. Enfin, là où le Sommet de la Terre avait légitimé la participation des ONG dans les processus de négociations des Nations Unies, le PrepCom du SMDS mit en relief le fait que l'habilitation de la société civile est la condition sine qua non d'une bonne et saine politique de développement social.

Nonobstant ces avancées importantes, le PrepCom III dut renvoyer un certain nombre de questions à cette session finale des négociations. Les questions qui restaient à résoudre comprenaient :

Le projet de déclaration et les engagements :

- 1° Placement de la référence aux pays en transition économique;
- 2° Disposition pour un cadre juridique en harmonie avec les réglementations nationales;
- 3° Disposition pour des "ressources financières nouvelles et supplémentaires, adéquates et prévisibles";
- 4° Respect des conventions de l'OIT, des droits des travailleurs et du droit à un travail;
- 5° Protection des droits de l'Homme dans le respect de la souveraineté des Etats;
- 6° Accès à la "gamme la plus large" de prestations de santé;

7° Annulation ou (réduction) de la dette bilatérale;

8° Un dixième engagement portant sur l'éducation fut brièvement discuté au PrepCom III, mais le texte qui s'y rapporte devait être négocié, pour la première fois, à Copenhague.

Le projet de programme d'action

Chapitre Premier : Un Environnement Incitateur pour le Développement Social :

1. Réorientation des politiques agricoles; annulation de la dette;
2. Accroissement de l'ADO (Aide Publique au Développement)
3. Réduction des inégalités dues à l'accumulation excessive de richesses par la spéculation ou les gains fortuits;
4. Les négociations collectives des droits;
5. et, levée des entraves à l'auto-détermination des peuples sous occupation.

Chapitre II : L'Eradication de la Pauvreté :

1. Origines de la pauvreté;
2. Impact des secteurs économiques sur les familles;
3. Elaboration d'indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité tenant compte de la stabilité familiale;
4. Les droits "traditionnels" d'accès aux ressources des pasteurs, des travailleurs dans le secteur de la pêche et des populations nomades et indigènes;

5. L'accès des communautés de faibles revenus, aux services de santé;
6. L'élaboration de stratégies nationales pour l'amélioration des soins de santé en matière de maternité et de procréation;
7. La disposition d'un train de mesures de sécurité sociale sous-jacentes aux programmes d'ajustement structurel.

Chapitre III : L'Expansion de l'Emploi Productif et la Réduction du Chômage.

1. Ratification et/ou mise en application des conventions de l'OIT;
2. Prise en compte des besoins des populations indigènes en matière d'emploi et dans les programmes de formation;
3. Des efforts pour l'incorporation du travail non rémunéré dans les systèmes comptables.

Chapitre IV : L'Intégration Sociale :

1. L'insertion précoce des migrants dans la société;
2. Le commerce illicite des armes;
3. La ratification et la mise en oeuvre des traités concernant les droits de l'Homme;
4. L'atténuation de l'impact des politiques d'ajustement structurel sur les groupes vulnérables et défavorisés.

Chapitre V : La Mise en Oeuvre et le suivi :

1. Les références aux ressources supplémentaires et nouvelles et aux sources de financement disponibles;
2. L'éradication de la pauvreté;

7° La présence et l'intervention de son Excellence Dr. Fidel CASTRO RUZ, Président des Conseils d'Etat et des Ministres de la République de Cuba furent longuement applaudies par l'assistance. Seul ce héros du développement social pouvait décrire à l'assemblée des dirigeants de ce monde les réalités suivantes :

"Malgré les nobles intentions des personnes ici présentes, il ne peut exister de développement social dans un monde où les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres; où certains pays perçoivent leurs matières premières et leurs produits essentiels à des prix de plus en plus bas tandis que d'autres vendent leurs produits finis chaque fois plus cher; où la dette extérieure des moins bénéficiés par la chance s'accroît sans cesse et atteint déjà l'incroyable chiffre de 1 500 milliards de dollars; où les taux d'intérêts augmentent arbitrairement jour après jour; où le taux d'accroissement de la population monte en flèche dans les régions les plus pauvres; où la population monte en flèche dans les régions les plus pauvres ; où la fuite des capitaux des pays les plus pauvres vers les plus riches atteint des chiffres considérables;

où le drainage des cerveaux est constant là où on en a le plus besoin ; où la femme, l'indien, le noir et les autres ethnies sont discriminés; où le chaos et l'anarchie règnent sous les aveugles et sauvages lois du marché"...

III. ENTRETIENS

3.1. - Le 7 mars 1995.

La délégation rwandaise a rencontré les Représentants de la Fondation pour les enfants " BORNEFONDEN" qui a son Siège à COPENHAGUE. Ces derniers ont exprimé le désir de reprendre leurs activités au Rwanda. Le Ministre leur a assuré de la disponibilité du Gouvernement rwandais à collaborer avec la Fondation à l'oeuvre de la reconstruction nationale. Il a souligné l'opportunité de leur présence vu que les enfants constituent une strate sociale qui a été fortement ébranlée par le génocide et les massacres.

La Fondation a promis d'envoyer incessamment dans le pays une unité qui devait redémarrer les activités.

3.2. Enfin, le Ministre du Travail et des Affaires Sociales a été reçu successivement par son homologue danois et par le Ministre des affaires étrangères du Royaume. Les entretiens ont porté dans le premier cas sur la présentation du modèle social danois qui est à proprement parlé réussi.

Tandis que le second cas, c'est sur le renforcement des relations diplomatiques entre nos deux pays.

Avoir des relations diplomatiques directes avec un pays comme le Danemark constituerait un grand avantage pour notre pays. C'est un pays riche et qui n'a pas connu la colonisation ni en l'exerçant ni en la subissant.

3.3. Le 10 mars 1995.

Le Ministre du Travail et des Affaires Sociales a rencontré la presse internationale fortement représentée à Copenhague. Avant de répondre aux questions des journalistes, il leur a présenté et expliqué le profil du Rwanda actuel dont voici la structure.

- Géographie

- * Au sud de l'équateur
- * Dans la région des grands lacs de l'Afrique Centro-Orientale
- * Au sud de l'Uganda
- * A l'Ouest de la Tanzanie
- * Au nord du Burundi
- * A l'est du Zaïre
- * Communément appelé "pays des mille collines".

- Histoire

- * du 11 ème siècle au 28/02/1961 : Royaume
- * 1898 - 1919 : Colonisation allemande
- * 1919 - 1962 : Mandat puis tutelle belges
- * 1959 : "Révolution assistée "
- * 01/07/1962 : Recouvrement de l'indépendance

- * 08/01/1961 - 05/07/1973 : 1ère République
- * 05/07/1973 - 19/07/1994 : 2nde République
- * 06/04/1994 - 19/07/1994 : Génocide, massacres, viols, destructions.
- * 19/07/1994 : Gouvernement de transition
(5 ans)

- Priorités

- * Réconciliation Nationale
- * Reconstruction des infrastructures
- * Relance de l'économie
- * Remise en place de l'administration
- * Réintégration et réinsertion sociales
- * Retour des réfugiés et des déplacés.

- Briefing

Reconciliation nationale et reconstruction :

- * Gouvernement et parlement pluralistes;
- * Appel au retour des réfugiés :
- * Couloirs de sécurité, centres de transit, centres d'accueil;

- * Présence de la MINUAR et des observateurs internationaux, notamment de la Commission des Droits de l'Homme.

- Intégration des soldats de l'ancienne armée gouvernementale dans la nouvelle armée nationale;

- Programme d'éducation pour la paix, l'unité, la justice sociale, les droits de l'homme et la tolérance;

- Remise en état des infrastructures de base : eau, électricité, routes, logements, écoles, centres de santé, administration, sécurité etc.;

- Secours d'urgence aux groupes vulnérables devenus très nombreux;

- Jugement des criminels;

Viol, arme d'extermination ethnique

- Viol planifié, systématique
- Contamination délibérée du SIDA
- Usage d'outils de torture sexuelle
- Traumatismes psychologiques
- naissance d'enfants non-désirés
- doit être considéré comme un crime contre l'humanité et puni en conséquence (cfr. résolution 808 du Conseil de Sécurité sur les femmes de BOSNIE).

En suite les journalistes lui ont posé des questions dont les plus importantes sont les suivantes :

- Comment est la sécurité intérieur du Rwanda?

Le Ministre leur a répondu que la sécurité règne sur toute l'étendue du territoire national. Il a ajouté que qui dit sécurité n'affirme pas absence de crimes. Car aucun pays au monde ne peut se prévaloir de l'inexistence de malfaiteurs.

- Comment gère le pays le gouvernement FPR?

Le Ministre a d'abord montré à ses interlocuteurs qu'il ne s'agit pas d'un gouvernement FPR mais plutôt d'un gouvernement mis en place conformément au Protocole d'Accord d'Arusha relatif au partage du pouvoir: il a insisté sur le fait que, cependant, ce gouvernement de l'Unité Nationale a été composé en excluant les partis politiques qui s'étaient rendus coupables des crimes du génocide et d'autres crimes contre l'humanité.

3.4. Le 11 mars 1995

La Délégation Rwandaise s'est entretenue avec la Communauté Rwandaise vivant à COPENHAGUE composée pour sa grande majorité par de jeunes élèves ou étudiants :

- Mr. Innocent NTAGARA : Etudiant en 3 ème année
à l'Université de
COPENHAGUE
- Mr. Frank RUZIBIZA : Elève
- Mlle Spéciose BATAMULIZA : Elève
- Mlle Christine KANANURA : Elève
- Mlle Valerie MUTONI : Elève
- Mlle Grâce KAMWINE : Etudiante
- Mlle Marie MBABAZI : Etudiante
- Mme A. Marie MUKAMISHANGIYO: Employée à BORNE FONDEN
- Mme Philomène DUSABE : Employée domestique
- Mr. Achille RUGEMA : Demandeur d'asile
- Mme White BISIGAVU : Employée
- Mr. Lambert KALISA : Demandeur d'asile.

Les points suivants ressortent de cette entrevue :

1° Les Rwandais encore à l'extérieur du pays sont mal ou pas informés sur les réalités du pays depuis le 19 juillet 1994. Tout ce qu'ils en savent, ils le tirent des medias qui, souvent, déforment la vérité ou l'ignorent totalement.

Nos Représentations Diplomatiques devraient faire tout pour combler cette grave lacune.

2° Pour ces jeunes gens qui, pour la plupart, sont nés dans la diaspora, il se pose le problème de la double nationalité. Ils ont été rassurés grâce au fait que l'Accord de paix d'Arusha reconnaît la double nationalité.

3° L'autre problème qui les préoccupe est celui de leurs études notamment la bourse et l'équivalence des diplômes. Ils reviennent longuement sur l'idée du prêt -bourse étant donné que certains parmi eux ont des bourses gratuites accordées aux réfugiés asilaires par le Royaume du Danemark.

Il serait bon qu'ils puissent d'abord terminer leurs études dans ces conditions favorables mais qu'ils restent toujours en contact avec l'Ambassade du Rwanda dans le pays.

IV. CONCLUSIONS

Il est opportun de se poser la question suivante : "est-ce que le sommet mondial de Copenhague sur le Développement Social atteint ses objectifs ?

La première réponse est oui car :

- 1° Le Sommet, en ses différentes phases, et singulièrement dans sa phase finale a rassemblé un très grand nombre de décideurs nationaux et internationaux .

De hautes personnalités du monde venant de tous les horizons géographiques, économiques, politiques et sociaux s'y sont donné rendez-vous.

A n'en pas douter le sommet était vraiment mondial.

- 2° En outre, les négociations sur le Projet de Déclaration et de Programme d'Action ont été menées longuement et minutieusement si bien que les documents finals qui en sont sortis présentent des contenus très valables pour le domaine social. Le sommet a donc mis sur pied des références solides utile à toute action future de développement social.

- 3° En plus, tous les participants sont rentrés chez eux avec l'idée ferme que l'orientation du monde vers l'économique a abouti à des lois humaines du marché international, génératrices de conflits meurtriers. Tout le monde a senti la nécessité de repenser un développement centré sur l'homme.

Ainsi le Sommet de Copenhague, à la veille de 50 ème anniversaire de la Création de l'Organisation des Nations Unies, s'inscrit dans une suite de réunions internationales dont 'objectif premier est l'homme :

- La conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio en 1992.
- La conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme à Vienne, en 1993.

- Le Sommet Mondial pour les Enfants à New York en 1990.
- Le Sommet de Copenhague sur le Développement Social 1995.
- La conférence Internationale sur la Population et le développement au Caire en 1994.
- Le Sommet de Pekin sur la Femme 1995.
- Le Sommet d'Istanbul sur l'habitat 1996.

En plus les principaux engagements pris à Copenhague sont très positifs

- * L'annulation de la dette bilatérale pour les pays les moins avancés d'Afrique
- * Le constat que le programme d'ajustement structurel a eu des préjudices sociaux et qu'il faut prendre des mesures sociales qui l'accompagne
- * l'engagement des pays industrialisés 0,7 % du produit national brut à l'Aide Publique au Développement.
- * L'engagement d'accepter le pacte "20-20" entre les pays industrialisés et les pays en développement
- * la reconnaissance internationale du rôle important de la femme dans le progrès des nations.
- * Le fait d'avoir fait remarquer aux grandes puissances l'injustice qu'il y a à décider unilatéralement des mesures contraignantes à l'égard des pays tiers.
- * L'attention particulière portée aux personnes désavantagées et aux groupes vulnérables.

Cependant , et c'est notre 2ème réponse, les grands Idéaux du Sommet de Copenhague risquent de se heurter aux structures ancrées dans les relations internationales, notamment en ce qui concerne le partenariat et l'équité du marché international.

On peut aussi craindre que le fait de faire passer l'aide publique au développement par le canal des ONG et des organismes Internationaux ne soit une mesure qui, à long terme, fera perdre leur souveraineté aux Etats et empêchera les nationaux de gérer le pays comme ils l'entendent .

D'ailleurs c'est incompréhensible qu'une dette empruntée soit gérée par un tiers. Certains pensent que c'est un colonialisme déguisée sous la peau de l'"ASSISTANCE".

Enfin, on ne pouvait pas s'empêcher de remarquer lors des négociations la gêne des pays industrialisés (l'Union Européenne, les Etats Unis, le Canada) quand il s'agissait de décider de l'origine du financement des programmes sociaux et de la date de l'évaluation des décisions du Sommet. On sentait qu'il s'engageait .

ANNEXE 1

DECLARATION DE SON EXCELLENCE,

Monsieur Pie MUGABO

**MINISTRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES
SOCIALES
DU RWANDA**

**SOMMET MONDIAL POUR LE
DEVELOPPEMENT SOCIAL
6-12 MARS 1995**

COPENHAGUE, DANEMARK

8 mars 1995

Madame le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégués

Le sommet Mondial de Copenhague sur le Développement Social dont les objectifs sont l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois productifs et la réduction du chômage ainsi que l'intégration sociale vient à point nommé pour notre pays.

Avant la terrible tragédie qu'il vient de connaître et qui se caractérise par le génocide, les massacres et autres crimes contre la personne humaine, le Rwanda se trouvait déjà dans la catégorie des pays les moins avancés.

Aujourd'hui notre pays a fait de très grands pas en arrière : la destruction des infrastructures, l'arrêt de la production, la liquidation et l'exil des ressources humaines les plus qualifiées, tout cela a contribué à son appauvrissement le plus grave.

Le tissu socio-économique national a été au bord de l'effondrement aussi bien au niveau des services publics que des entreprises privées.

Madame le Président,

Ce huit mars 1995 est un jour férié au Rwanda. Quelque part, sur une colline appelée NTARAMA, un des lieux tristement célèbres du génocide et des massacres, où périrent principalement des femmes et des enfants, c'est sur cette colline de la mort, dis-je, que les autorités rwandaises ont décidé de célébrer aujourd'hui la journée Internationale de la femme.

A l'heure où les autres pays parlent (de l'amélioration) de la participation des femmes au progrès et au développement, mon pays, le Rwanda, vit une situation particulière :

- plus d'un million de morts;
- plus d'un million de personnes déplacées intérieures et des réfugiés dans les pays voisins;
- des milliers d'enfants ramassés dans les campagnes militaires (12 000 enfants orphelins ou non accompagnés dans 58 centres d'accueil;)
- 100 à 150 000 enfants orphelins ou non accompagnés dans les familles d'accueil souvent sans ressources;

- 200 à 250 000 veuves, souvent chefs de ménages;
- des milliers de jeunes chefs de ménages;
- des personnes âgées sans support
- 2 000 à 5 000 jeunes filles, même pubères, enceintes suite au viol par les miliciens et les militaires de l'ancien régime:
elles vivent un drame intérieur insoutenable.

Presque chaque jeune fille, femme, quelque soit l'âge, ayant échappé au massacre, l'a été au prix du viol. Le Sida a ainsi trouvé des conditions propices de propagation.

En célébrant la journée internationale de la femme de manière particulière, les femmes de mon pays veulent démontrer leur détermination à être les avant-garde du programme de réconciliation, de réhabilitation et de relance socio-économique élaboré par le gouvernement; et ce dernier entend favoriser leur participation active à la vie civile et politique.

Aujourd'hui notre pays pleure des centaines de milliers de morts, hommes, femmes, même des enfants, tous tués pour leur appartenance ethnique ou idéologique.

Les rescapés ont tout perdu. En plus des infirmités physiques, beaucoup de personnes souffrent de traumatismes psychologiques, en particulier les femmes et les enfants.

Madame le Président,

Ce Sommet Mondial sur le Développement Social met également un accent sur l'intégration sociale. Il s'agit d'un impératif urgent et double pour la société rwandaise.

Double parce que d'une part notre pays a connu des exclusions de tout genre consécutives à une politique éthniste et régionaliste. Et d'autre part une partie de la population s'est vu refuser le droit de citoyenneté et ainsi a été condamnée à l'exil durant de nombreuses années.

Toutes ces injustices ont provoqué ce qui est communément appelé "la guerre d'octobre 1990".

Les auteurs de ces injustices, refusant la solution négociée à Arusha (Tanzanie), ont préparé et perpétré le génocide et les massacres d'avril à juillet 1994.

Tous ces événements ont fait éclater la société rwandaise.

L'intégration sociale est, par conséquent, urgente pour que le

peuple rwandais se retrouve pour des lendemains meilleurs.

Le souhait de tout patriote rwandais est de voir tous les fils et toutes les filles de ce pays, participer à la reconstruction de leur patrie.

Mais comment reconvertir à la vie communautaire normale cette population déchirée?

Madame le Président,

Mon gouvernement s'emploie à atteindre cet objectif en mettant en oeuvre des programmes de réintégration sociale des personnes déplacées et des réfugiés.

A cet égard, depuis sa mise en place le 19/07/1994, mon gouvernement ne ménage aucun effort pour réconcilier les rwandais.

Il ne cesse de lancer des appels aux réfugiés dont la majeure partie est constituée de femmes et d'enfants. Il se porte garant de la sécurité à quiconque veut rentrer.

Il a invité certaines personnes ayant de l'influence dans les camps des réfugiés à venir se rendre compte de la situation au pays.

Certains membres du gouvernement se sont rendus dans les pays hébergeant des réfugiés pour discuter les modalités de leur retour.

Des zones d'accueil aux frontières sont opérationnelles avec le concours appréciable de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) et des organisations internationales telles que le Haut Commissariat aux Réfugiés, et les ONG.

Des observateurs des Droits de l'Homme sont à pied d'oeuvre pour contrôler le respect des droits de l'Homme à travers tout le pays.

Le Gouvernement a autorisé l'installation au pays d'une radio de la MINUAR pour informer les réfugiés.

L'intégration de plus d'un millier de soldats et d'officiers de l'ancienne armée gouvernementale dans la nouvelle armée nationale est déjà chose faite.

S'agissant d'intégrer les groupes vulnérables, des actions urgentes sont menées en faveur des enfants orphelins, non accompagnés, des veuves, des personnes âgées esseulées, des mutilés et des handicapés.

Quant aux militaires, il existe un programme de démobilisation qui prévoit des mécanismes de réinsertion socio-économique.

Trouver des solutions pérennes aux problèmes du Rwanda et améliorer des conditions sociales des populations nous interpelle tous : la détermination du peuple rwandais est un acquis dont je vous assure. J'en appelle alors à l'appui de la communauté internationale que cette auguste assemblée représente.

Madame le Président,

Dans cette situation d'après - guerre, le Rwanda en reconstruction parachève son programme d'urgence et s'attèle à mettre en place des mécanismes socio-économiques destinés à supprimer les causes de la tragédie, pour amorcer un développement humain durable.

Dans nos programmes d'actions, les femmes, les jeunes, les handicapés et les mutilés de guerre, les personnes âgées font l'objet d'une préoccupation particulière du gouvernement rwandais en vue de leur réinsertion dans la vie active de la nation.

Nous espérons que ce Sommet de Copenhague pourra nous permettre d'ajuster nos plans de reconstruction et de consolidation de la paix dans notre pays.

Concernant le drame de la femme rwandaise, le viol systématique planifié et utilisé comme une arme de nettoyage ethnique a été jusqu'à la contamination délibérée du Sida.

Comme pour le viol des femmes bosniaques (résolution 808 du Conseil de Sécurité), ce viol des femmes rwandaises doit être qualifié de crime contre l'humanité et puni en conséquence.

En effet, il ne saurait y avoir de véritable réconciliation si les auteurs des crimes restaient impunis.

Il faut que justice soit faite, car nous sommes convaincus que ces actes n'ont pas seulement lésé les droits du peuple rwandais mais ceux de l'humanité entière.

Conformément aux conventions internationales sur la répression du crime de génocide et autres crimes contre l'humanité, mon gouvernement profite de cette occasion pour faire encore une fois appel à tous les pays hébergeant les criminels de les traduire devant le Tribunal International créé à cet effet.

Pour terminer, nous sollicitons le soutien de la communauté internationale pour pouvoir affronter les défis auxquels fait face le Rwanda.

Je remercie l'Organisation des Nations Unies qui a préparé ce Sommet et le Royaume du Danemark qui l'abrite.